

Latifa Akharbach : Le Maroc pour une application flexible du principe de la réciprocité en matière de délivrance de visas

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-01-2011 23:37:57

Le Maroc, qui demeure attaché au principe de la réciprocité en matière de délivrance de visas, est en faveur d'une application flexible de ce principe, affirmé, mercredi à Rabat, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Latifa Akharbache.

Répondant à une question orale à la Chambre des représentants, Mme Akharbache a indiqué que l'application de la réciprocité est une question complexe qui doit être abordée avec sagesse.

Le Maroc traite cette question en concertation avec ses partenaires, a-t-elle précisé, ajoutant que la réciprocité en matière de délivrance de visas figure au coeur des politiques publiques des pays en matière de migration.

Et de souligner que l'octroi des visas relève de la souveraineté des Etats et que chaque pays est libre de concevoir les lois qui lui semble appropriées en la matière.

Mme Akharbache a rappelé que le Maroc a conclu plusieurs accords dans ce domaine avec plusieurs pays tels que la France, le Portugal et l'Italie, faisant état de discussions avec d'autres pays comme l'Espagne pour faciliter et simplifier les procédures de visas.

Elle a également fait observer que son département ne manque pas d'attirer l'attention des pays amis à chaque fois que l'occasion se présente pour qu'ils fassent preuve de flexibilité dans le traitement des demandes de visas formulées par des Marocains.

MAP